mettre à l'appréciation des tribunaux réguliers. Le monastère fut envahi, on dispersa ses habitants ne laissant pour l'exploitation qui enrichissait la contrée, qu'une quantité insuffisante, dont un certain nombre affaiblis par l'âge et les infirmités ne peuvent fournir la somme de travail nécessaire Il fallut faire venir des étrangers: charge fort lourde en face des recettes singulièrement diminuées par les suites de l'expulsion et de la persécution qui lui a survécu.

Plusieurs des industries agricoles autrefois prospères à Septfonds, n'ont pu subsister. Un moulin qui formait une des sources les plus considérables de produits a été privé par un arrêté administratif de la prise d'eau qui l'alimentait. Pour qu'il continuât à fonctionner, il a fallu grever un budget déjà bien chargé par l'acquisition fort coûteuse d'une machine à vapeur. Bref, le monastère de Septfonds est à la veille de la ruine.

Ainsi des citoyens français, par cette seule raison qu'ils sont religieux, ne peuvent plus librement travailler la terre, la féconder, produire dans de bonnes conditions le pain qu'ils mangent eux-mêmes et dont beaucoup d'autres auront leur part. Ils doivent faire venir des mercenaires plus exigeants, moins laborieux, qui coûtent plus et rapportent moins. Ils doivent, en outre, entretenir au loin, dans un pays plus libre que n'est maintenant la France, en Hongrie, ceux de leurs frères, citoyens français comme eux, que le gouvernement actuel ne veut plus tolérer sur la terre de France qu'ils arrosaient et fertilisaient de leurs sueurs.

L'administration préfectorale leur refuse jusqu'à l'eau qui faisait tourner leur moulin; l'eau paraît-il, étant un élément laïque qui ne doit pas servir à faire de la farine «clericale». Et bientôt, si les bons citoyens n'interviennent pas, Septfonds ancienne exploitation agricole modèle, sera retombé à l'état de friche, à l'état sauvage. Oh! quel régime intelligent et patriotique que ce régime! Des hommes de cœurs ont entrepris de sauver la Trappe de Septfonds. Ils ont ouvert une souscription pour payer au moins la machine à vapeur destinée à remplacer l'eau que l'administration refuse. Espérons que leurs efforts seront couronnés de succès.

LETTRE DE PARIS

(D'un correspondant spécial)

Paris, 3 mai.

Voilà 12 millions d'économies nouvelles réalisées, disait ce matin M. Dauphin à M. Goblet, en sortant du conseil des ministres tenu à l'Elysée! *Encore 18 millions et* j'aurai l'équivalent, soit 30 millions, du rendement présumé de mon projet de transformation de la cote mobilière que je pourrai retirer sans déranger l'équilibre du budget.

On ne dit pas ce que le président du Conseil a répondu à son collègue des finances, mais, en tout cas, celui-ci ne paraît avoir rien perdu de sa confiance en *lui-même et aussi dans la conservation* de son portefeuille. Peut-être, cependant, qu'après l'entretien qu'il aura demain avec la commission du budget, devra-t-il quelque peu rabattre de ses prétentions. En attendant, il est évident qu'il n'a pas conscience de l'invraisemblance de son projet d'amortissement et de l'incorrection de ses procédés pour le placement de ses bons sexennaires.

Après le ministre des finances, ce sera le tour du ministre de la guerre, puis du ministre de la marine et enfin du ministre des travaux publics, la commission voulant juger par elle-même, en interrogeant, MM. Boulanger, Aube et Millaud, du quantum des économies qu'il est possible de réaliser dans les trois ministères les plus dépensiers de l'Etat.

C'est après cette audition qu'elle pourra constater le chiffre du déficit et aviser aux moyens de le combler. Ce sera là la partie la plus difficile de sa tâche qui aura pour but, non seulement d'examiner l'efficacité des plans de M. Dauphin, mais encore d'y suppléer, en cas d'insuffisance.

Louable dévouement, assurément, mais, en somme, efforts fatalement stériles, car on dirait que nos gouvernants ont pris à tâche, en saisissant toutes les occasions de dépenses nouvelles, de refaire le déficit au fur et à mesure que la commission de la Chambre s'efforce d'y remédier. Lisez, en effet, le compte rendu du conseil des ministres de ce matin, vous y voyez, au début, briller la note des économies, tandis que, quelques lignes plus loin, ce sont les trois ministres de retour de l'Algérie qui prêchent pour leur saint, c'est-à-dire pour que leurs collègues les mettent à même de tenir les promesses qu'ils ont faites, qui pour la multiplication des écoles, de façon à assimiler la colonie à la métropole, qui pour l'exécution des voies ferrées nouvelles en Algérie, qui pour les améliorations postales et télégraphiques indispensables, tant sur les côtes que dans l'intérieur de nos colonies africaines.

Si cette lettre de change tirée sur le gouvernement est accceptée par lui, et elle le sera, nous allons assister, sous peu, à des demandes d'inscription de crédits, dont le chiffre laissera bien loin derrière lui les malheureux douze millions que MM. Dauphin et Boulanger sont parvenus à réaliser sur leurs budgets.

Et dire que ce n'est là qu'un échantillon renouvelé de la fable du tonneau des Danaïdes, dont particulièrement, pendant la session d'été, ministres et députés de gauche nous donnent la représentation. Allez donc parler, après cela, de l'équilibre du budget!

Les nouvelles de l'extérieur résident surtout, aujourd'hui, dans les projets de loi militaires que vient de soumettre à la Chambre des députés de Rome le nouveau ministère italien. Comme vous en trouverez le résumé dans vos dépêches, je me bornerai à constater que pour l'habillement et la remonte des nouvelles troupes, le gouvernement demande à la Chambre l'ouverture d'un crédit de 33 millions de lives. Et ce n'est que le commencement!

Aussi ces nouvelles ont-elles d'autant plus affecté le marché des fonds italiens que l'on ne s'explique pas jusqu'à présent le motif de ces dépenses hors de proportion avec la situation financière de nos voisins de l'autre côté des Alpes.

On se préoccupe, d'autre part, de la discussion qui a eu lieu hier, à la Chambre des lords, au sujet des Nouvelles-Hébrides, et qui tend à démontrer que le gouvernement britannique, sous la pression de ses colonies australiennes, va insister plus que jamais pour la prompte évacuation des points actuellement occupés par nous.

Il est vrai que nous pourrons insister, de notre côté, pour que l'Angleterre nous fasse connaître, ainsi qu'à l'Europe, la date à laquelle elle compte évacuer l'Egypte. Quoi qu'il en soit, on s'accorde à penser que le séjour que fait en ce moment à Paris M. Waddington, maintenant que la session du Conseil général de l'Aisne est terminée, n'a pas d'autre cause que ces deux questions au sujet desquelles il confère presque chaque jour avec M. Flourens.

Lord Salisbury a déclaré, au surplus, qu'il attendait, d'ici à la fin de la semaine, notre ambassadeur au Foreign Office et le *Temps* de ce soir croit savoir qu'au sujet des Nouvelles-Hébrides, trois solutions seraient en présence: l'indépendance des îles, leur protectorat par l'une des deux puissances ou l'établissement d'une surveillance anglo-française.

La Bourse d'aujourd'hui a été semblable à celle d'hier. C'est-à-dire qu'elle a été lourde et sans affaires, bien que la liquidation des valeurs s'y fût opérée avec facilité, grâce au bon marché des reports.

Aux impressions qui, il y a vingt-quatre heures, avaient enrayé les dispositions de la spéculation à la hausse, s'est ajouté, cette après-midi, le mauvais effet produit par les dépenses résultant des projets du ministère Depretis pour l'augmentation de l'armée italienne.

NOUVELLES DU JOUR

Une lettre de M. Gautsch

Le *Temps* reçoit de M. Gautsch la lettre suivante:

« Ars-sur-Moselle, 2 mai 1887.

» Monsieur le directeur,

» Dans votre numéro du 1er mai vous insérez un article dans lequel il est dit que le 20 avril, jour de l'arrestation de M. Schnæbelé, je me serais rendu dans la matinée à Metz et que l'on m'aurait vu en compagnie des agents qui ont arrêté M. Schnæbelé.

» Je déclare sur mon honneur que le 20 avril je n'ai pas quitté mon bureau avant deux heures de l'après-midi.

» Je me suis rendu à la gare attendre le train pour Novéant où j'ai causé jusqu'à deux heures un quart avec Mme Henry, d'Ars-sur-Moselle, qui m'a demandé des renseignements sur la santé de ma femme, qui se trouve dans une maison de santé à Colmar.

» Dans votre numéro du 2 mai, je me trouvais, d'après le dire de M. Schnaebelé, dans les environs, au moment de l'arrestation et j'aurais fait voir aux agents M. Schnaebelé.

» Je ne crois pas M. Schnaebélé capable de prétendre un propos aussi contradictoire.

» Je déclare sur mon honneur que, pendant l'arrestation de M. Schnæbelé, qui est du reste arrivé *trop tôt au rendez-vous convenu entre lui et moi, je* me trouvais tranquillement à Novéant en train de prendre un verre de bière avec M. Telens, chef de gare et le gendarme Franke.

« C'est Mme Walten qui nous a servi la bière.

» Je prends ces trois personnes sur leur honneur témoin.

» Agréez, je vous prie, Monsieur le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

» GAUTSCH,

« Commissaire de police, »

M. Schnaebelé

Paris, 3 mai. — M. Goblet a annoncé au conseil qu'il avait reçu M. Schuaebelé immédiatement, à son arrivée à Paris. Le président du conseil a fait savoir qu'il avait accordé au commissaire de Pagny un congé de quelques jours pour se reposer, et qu'il se proposait de le replacer à un autre poste à l'expiration de ce congé et jusqu'à l'époque de son admission à la retraite, qui arrive en octobre prochain.

On lit dans la *Liberté*:

«Nous croyons savoir que dans le cours des négociations entre la France et l'Allemagne au sujet de l'incident Schnæbelé, l'ambassadeur d'Italie a laissé entrevoir au ministre des affaires étrangères que son gouvernement serait disposé au besoin à offrir sa médiation.

» Cette ouverture, faite dans les termes les plus gracieux, n'a cependant pas été acceptée. Le gouvernement français a préféré traiter directement avec le gouvernement allemand, et l'on a vu que le résultat lui a donné raison. M. Flourens a, du reste, conduit ces négociations difficiles avec trep d'habileté pour avoir eu besoin d'une intervention étrangère. »

A la frontière Franco-allemande

Paris, 3 mai. — Un journal a signalé ce matin un incident qui se serait produit à Belfort, dans l'après-midi de dimanche dernier, à l'occasion de la présence sur l'une des promenades de cette ville de quelques allemands.

L'affaire a été exagérée quelque peu et dénaturée. En réalité, il n'y a eu qu'un incident sans importance.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que quelques jeunes gens allemands, étudiants, voyageurs de commerce ou employés de banque, et nullement officiers de l'armée allemande, comme on l'a dit par erreur, venus de Fribourg-en-Brisgau ou de Statgard, se trouvaient dimanche à Belfort sur la promenade à l'heure de la musique militaire.

Leur qualité ayant été reconnue par un certain nombre d'habitants qui s'étaient amassés autour d'eux, ces jeunes gens jugèrent préférable de se retirer, et ils furent reconduits à la gare avec le concours des autorités et la gendarmerie, de manière à leur épargner toute manifestation hostile.

C'est à cela que se réduit l'incident.

L'*Echo de Paris* annonce, d'après une dépêche de Belfort, que la gendarmerie a reçu l'ordre de faire signer à tous les étrangers demeurant à Belfort et n'ayant pas satisfait aux obligations du service militaire dans leur pays, une déclaration aux termes de laquelle ils s'engagent à se soumettre à toutes les exigences du service militaire en France.

Ceux qui refuseront de signer cette déclaration seront avisés qu'un arrêté d'expulsion sera pris contre eux dans un délai de huit jours.

Cette mesure vise l'espionnage et une certaine catégorie de déserteurs qui, en s'expatriant, n'ont pour but que de se soustraire aux obligations du service militaire dans leur pays.

Le *Journal d'Alsace* annonce l'expulsion de MM. Gustave Favre, président du Cercle mulhousien, René Kœchlin, chimiste de la maison Schœffer-Lalance, de Mulhouse, et Constant Borel, président de l'ex-association des gymnastes alsaciens à Mulhouse.

Les torpilleurs. — La « Belliqueuse »

Toulon, 3 mai. — La division des torpilleurs est rentrée hier matin à Toulon, venant de la côte d'Algérie. Les dernières traversées ayant été des plus pénibles, un torpilleur a fait des avaries et l'*Annamite* a été chargé de le conveyer. Hier soir, ce transport n'était pas arrivé à Toulon.

La *Belliqueuse*, qui a servi aux îles d'Hyères de cible pour les expériences d'obus à la mélinite, est attendue aujourd'hui à Toulon.

D'après notre correspondant, les dégâts causés sur ce navire par les projectiles chargés de mélinite sont des plus considérables et bien supérieurs à ceux qui eussent été faits si les obus avaient été chargés de poudre.

C'est le 12 mai que commenceront les grandes manœuvres maritimes. L'escadre d'évolutions a reçu l'ordre d'appareiller à cette date pour se rendre à Alger avec son convoi. Le passage lui sera disputé par la division des torpilleurs qui se concentrera dans quelques jours à Ajaccio.

Les projets militaires italiens

Rome, 3 mai. — Voici un bref aperçu des projets de loi militaires présentés à la Chambre italienne par le ministre de la guerre:

Formation de 24 régiments d'artillerie de campagne au moyen des 12 régiments actuels, qui sont dédoublés; chacun d'eux aura désormais 8 batteries de 6 pièces (au lieu de 8);

Création de 8 nouvelles compagnies de forteresses et de côtes;

Formation d'un régiment avec les 9 batteries de montagne;

Adjonction au génie de 12 nouvelles compagnies;

Création de 2 régiments de cavalerie;

Institution à Caserte d'une école de sous-officiers élèves aspirants officiers;

Création d'une école centrale de tir et d'artillerie:

Le ministre demande extraordinairement 12 millions pour l'habillement et 2 millions et demi pour la remonte des chevaux.

L'insurrection crétoise

Athènes, 3 mai. — La situation est mauvaise en Crète, où une insurrection vient d'éclater. La province d'Apocorona est soulevée; 200 insurgés ont pris les armes. Les routes sont coupées, les communications interrompues. Les familles turques sont gardées comme otages.

Une explosion à Londres

Londres, 4 mai. — Une explosion terrible vient d'avoir lieu à la fabrique de poudre de Hounslow, près Londres.

Le choc produit par l'explosion a été ressenti à Londres et y a causé une émotion d'autant plus vive que l'on croyait au premier moment à un attentat de dynamite contre quelque édifice public.

Plusieurs lieues à la ronde, des maisons ont subi des dommages plus ou moins graves.

Le « Times » et les Parnellistes

Londres, 3 mai. — A la Chambre des Communes, un vif incident s'est produit à l'occasion de l'article du *Times*, intitulé le *Parnellisme* et accusant M. Billon de mensonge.

M. Lewis propose une motion déclarant que l'article du *Times* est la violation des privilèges de la Chambre.

M. Billon déclare que l'éditeur du *Times* est un vil et lâche menteur. (Applaudissements frénétiques des parnellistes.)

M. Smith propose d'ajourner la discussion pour donner le temps de la réflexion.

Les Irlandais repoussent l'ajournement et demandent que le *Times* soit cité à comparaître devant la chambre et qu'un comité d'enquête à la Chambre examine les mensonges édités par ce journal.

Mgr di Rende

Paris, 3 mai. — Mgr di Rende va être nommé grand'croix de la Légion d'honneur.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Le commerce de Verviers pendant le 1er trimestre 1887

Voici les renseignements donnés par les rapports de la Chambre de Commerce:

Filés. — La reprise que nous faisions entrevoir dans notre dernier rapport a été confirmée par les événements dans la première quinzaine de janvier. Un grand mouvement d'affaires dans le Nord de la France, l'animation de la première série des enchères publiques à Anvers ont eu pour conséquence la remise de nombreux ordres en fils cardés à des prix relativement satisfaisants.

Malheureusement cette reprise fut de courte durée; l'horizon politique, faisant appréhender des complications internationales, vint couper net le mouvement qui avait commencé avec le renouvellement de l'année et, dès la fin janvier, l'octroi de nouveaux ordres devint nul ou à peu près.

Cette situation a amené en février et mars une certaine dépression dans les prix, suivant le plus ou moins de confiance des producteurs et leur désir de ne pas accumuler du stock. Ce recul que le prix des matières premières ne justifie en aucune façon, peut être évalué en moyenne de 20 à 25 centimes sur les prix maximum obtenus vers le 15 janvier.

Les filatures a façon ont nécessairement pâti de cet état de choses et n'ont pas été suffisamment occupées pendant le trimestre sous ce rapport.

Le mois de mars se termine en laissant espérer une reprise prochaine des transactions; les demandes de prix et d'échantillons sont nombreuses. Il importe toutefois d'ajouter que le consommateur n'est pas encore disposé à payer les cours obtenus vers la mi-janvier et que le prix offert pour le fil fabriqué reste au-dessous de la valeur proportionnelle des matières premières.

Nos peignages et filatures de laine peignée ont été assez bien alimentés grâce à de nombreux ordres pris dans le courant de janvier. A cette époque, une hausse atteignant fr. 0.75 à fr. 1 sur les cours de décembre s'est manifestée sur le ruban de peigné et les prix établis alors sont restés sensiblement les mêmes jusqu'à ce jour, quoique pendant les deux derniers mois du trimestre les ordres en fil soient devenus plus rares. Au reste, ce fait se représente chaque année à la même époque à cause du changement de saison pour le fabricant. La stabilité dans les cours du peigné, depuis deux mois, malgré les affaires peu importantes qui se sont traitées nous fait bien présager de l'article fil peigné pour l'avenir.

Tissus. — L'animation que nous avons constatée dans notre rapport précédent a continué pour certains genres de fabrication. — Pour l'intérieur du pays, les genres veloutés bas prix que notre place produit admirablement, et les genres bon marché en dessins imitant la fantaisie anglaise, ont eu beaucoup de succès. — Pour l'étranger, au contraire, et pour l'exportation, nous avons constaté que ces articles n'étaient pas tant demandés; on recherche toujours la *fantaisie en peigné couleur et le pantalon à dessin* brillant.

Les peignés en nuances unies; noir, bleu, olive, brun, etc., sont toujours fort en vogue partout. Nous avons surtout constaté dans le pays la vente très active de nos peignés unis bon marché, qui remplacent aujourd'hui complètement l'article anglais.

La modification du tarif douanier mexicain nous a apporté quelques ordres d'été à livrer dans un bref délai, et les existences en articles pesant moins de 300 grammes au mètre carré, ont été très recherchées.

Les maisons du Mexique veulent introduire encore, avant la mise en vigueur du nouveau tarif, qui aura lieu le 30 juin prochain, la catégorie au-dessous de 300 grammes au mètre carré, qui actuellement paie schelling 1.40 tandis qu'elle payera désormais schelling 2.75 soit une différence de fr. 6 environ par kilog.

Par le nouveau tarif douanier mexicain, il sera désormais plus facile pour nous d'y introduire nos étoffes d'hiver et demi-saison.

Nos collections d'hiver sont terminées et nos assortiments se tiennent à la hauteur de la concurrence étrangère.

Les bruits de guerre ont un instant paralysé les affaires, et c'est à cela que nous devons attribuer le peu d'empressement que les acheteurs ont mis à faire leur choix. Les retours d'exportation sont peu nombreux; nous attendons incessamment les courriers de la Plata.

Condition publique de Tourcoing

Mouvement comparé du mois d'avril 1887

	1886		1887	
Matières	Nombre de colis	kilos	Nombre de colis	kilos
Soie	4	303	5	479
Laine peignée	10.553	1.179.292	9.054	1.036.526
Laine filée	2.191	198.380	2.978	273.288
Blousses	357	36.017	717	68.289
Coton	522	55.464	535	56.453
TOTAUX	13.627	1.469.456	13.309	1.435.035

Conditionnements: 4.213 1/2; titrages: 215; dégraissages: 48.[..

Le Directeur, STORHAY.

La laine à Londres

(AVIS DIVERS)

LONDRES, 2 mai.

Le Comité des importateurs de laines coloniales vient de fixer l'ouverture de la troisième série d'enchères sur notre marché, au *mardi 7 juin*, en limitant à 350,000 balles les nouveaux arrivages à offrir.

Il a été également décidé que l'ouverture de la quatrième série d'enchères aura lieu le *6 septembre* et celle de la cinquième série le *22 novembre* prochain sans limiter les quantités à offrir.

Actuellement les arrivages pour la troisième série d'enchères s'élèvent à 67.569 balles Sydney, 47.066 b. Port-Philippe, 8.691 b. Van-Diémen, 16.136 b. Adélaïde, 4.786 b. Swan-River, 84.321 b. Nouvelle-Zélande. Total 228.569 b. d'Australie et 17.768 b. Cap de Bonne-Espérance. Ensemble 246.337 balles.

PAUL PIERRARD.

LONDRES, 2 mai.

L'ouverture de la troisième série des enchères de laines coloniales à Londres, vient d'être fixée au mardi juin et la liste des laines admissibles sera close à 4 heures du soir où les arrivages auront atteint le chiffres de 350.000 balles.

La quatrième série commencera le mardi 6 septembre et pourra comprendre toutes les laines arrivées jusqu'à 4 heures du soir d'ouverture. Le commencement de la 5e série n'a pas encore été fixé, mais les importateurs ont décidé de clôturer le 22 novembre la liste des laines à y offrir.

La quantité retenue des dernières ventes et les nouveaux arrivages à ce jour s'élèvent à:

	Retenu:	Arrivé:
Sydney	5.000 b.	60.420 b.
Queensland	1.000 »	7.149 »
Port-Philippe	11.500 »	47.096 »
Adélaïde	2.200 »	16.136 »
Tasmanie	300 »	8.691 »
Swan River	— »	4.786 »
Nouvelle-Zélande	2.300 »	84.321 »
Cap de Bonne-Espérance	1.700 »	47.768 »
Total	24.000 b.	246.337 b.

Depuis la clôture de la dernière série notre marché a été calme.

A Berlin 1980 balles Cap, principalement snowwhites, ont été mises à l'enchère le 29 avril, et 1715 balles ont trouvé preneurs à la parité des prix de clôture de nos dernières ventes. FRED. HUTH et C^.

Laines

LE HAVRE, 2 mai.

(Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy)

Notre prochaine vente publique de laines est fixée au mercredi 11 courant.

Notre stock Plata est à ce jour de 3.700 balles de Buenos-Ayres et 2.624 b. de Montevideo.

Sur ces existences, il sera présenté à cette vente, en une séance, les quantités suivantes:

Quantités présentées: MM. Dillman, 389 balles de Buenos-Ayres et 62 b. de Montevideo; Laude, 108 b. du Chili; Lebreton, 170 b. de Buenos-Ayres et 40 b. de Montevideo (solde en magasin) 60 b. de Montevideo; Couvert, 97 b. d'Espagne; Bricka, 216 b. Buenos-Ayres; Moulta, 17 b. de Montevideo (solde en magasin) 63 b. de Monte-Video; Mohr, 135 b. de Buenos-Ayres et 100 b. de Montevideo; Meinel, 33 b. d'Espagne; Jung, 731 b. de Buenos-Ayres et 524 b. de Montevideo; Napp, 3 b. de Montevideo; Kreglinger, 31 b. de Buenos-Ayres. Total 2,719 balles.

NOUVELLES MILITAIRES

Marches de nuit. — Par décision du ministre de la guerre, des marches de nuit seront faites par l'infanterie.

Nominations de généraux. — Sur la proposition du ministre de la guerre, le Président de la République a signé les nominations suivantes:

Au grade de général de division: M. de Gislain, commandant la 8e brigade d'infanterie; M. Mathelin, commandant la 23e brigade d'infanterie. — *Au grade de général de brigade:* M. le colonel Faivre, chef d'état-major de la place de Paris; M. Zédé, colonel du 36e de ligne; M. Fain, colonel du 113e de ligne.

La visite des ports. — Le général Boulanger vient d'adresser la circulaire suivante aux commandants de corps d'armée:

« Une circulaire ministérielle du 28 mars 1882, rappelant des décisions antérieures, prescrit de ne jamais laisser entrer sans permis spécial, dans l'intérieur des forts et des ouvrages de la défense, les personnes étrangères à l'armée.

» Cette circulaire stipule encore que les personnes munies de ce permis, pour quelques motif qu'elles aient été admises dans l'ouvrage (visiteurs fournisseurs, ouvriers), ne doivent jamais y circuler seules; un homme de garde doit les accompagner jusqu'à leur sortie.

» Ces prescriptions semblent avoir été perdues de vue, et de nombreuses infractions à cette règle ont été constatées. Je vous invite, en conséquence, à donner, chacun en ce qui vous concerne, les ordres les plus formels pour que les irrégularités dont il s'agit ne se reproduisent pas. »

Le nouveau clairon. — Un clairon d'un nouveau modèle vient d'être adopté par le ministère de la guerre. Ce clairon, dit clairon-chasseur, offre de grands avantages au point de vue de la portée du son et de la justesse. Le pavillon, au lieu d'être tourné en avant, est tourné en arrière.

Les corps devront se pourvoir de ces nouveaux instruments, jusqu'à concurrence de la moitié des clairons d'ordonnance actuels, qui deviendront hors de service.

Situation météorologique. — Paris 3 mai. — La pression barométrique toujours en baisse est tombée au-dessous de 760 "|" sur presque tout le continent, elle est inférieure à 755 "|" dans l'ouest où se trouvent de nombreux mouvements tourbillonnaires très faibles. Des pluies orageuses sont signalées dans le centre, le sud de la France et dans le nord de l'Allemagne.

La température va continuer à se relever.

Le thermomètre marquait ce matin — 3° à Uléaborg, 3 à Copenhague, 13 à Paris, Vienne, 20 à Rome et 24 à Biskra.

En France, le temps est toujours orageux.

A Paris, hier, ciel nuageux.

Maximum, 21·2; minimum, 9·0.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le frère Emétère. — Le comité des anciens élèves du regretté frère Emétère a tenu sa dernière réunion la semaine dernière.

Les fidèles amis de l'ancien directeur des Ecoles catholiques avaient espéré pouvoir ramener son corps à Roubaix ou tout au moins obtenir l'autorisation de lui élever un monument dans le cimetière d'Annappes.

Les démarches faites auprès des supérieurs de l'ordre n'ont pas abouti.

» Les bons frères qui se dévouent, toute leur » vie, à l'Enseignement chrétien de la jeunesse ne » peuvent avoir, nous écrit un membre du Comité, » que le service des pauvres et une modeste croix » de bois. Cette décision a été bien dure pour ses » anciens élèves mais elle leur a fait encore mieux » sentir la reconnaissance qui doit déborder de leur » cœur pour des maîtres qui font une abnégation » si complète d'eux-mêmes, et n'attendent aucune » récompense ici bas.»

Les anciens élèves du frère Emétère garderont fidèlement la memoire de ce maître si digne qui nous consacra une grande partie de sa vie active.

Au lendemain de sa mort, ce journal a rappelé quels services il nous rendit. Il convient d'y revenir aujourd'hui.

Le frère Emetère eut toujours pour Roubaix une affection profonde.

Il vint ici, en 1853, comme professeur à l'école Notre-Dame; il nous resta neuf ans. Quand il partit ce fut un grand chagrin pour les familles ouvrières dont il instruisait les enfants. On l'aimait, à cause de son dévouement, de l'ardeur qu'il mettait à préparer les progrès de ses élèves, et surtout à cause de son ineffable bonté.

On nous le rendit en 1878 comme directeur des écoles communales des rues du Moulin, de la Paix et Decrème.

Le 15 avril 1882, les écoles des frères étaient laïcisées.

Le Frère Emétère n'avait jamais voulu croire qu'on en viendrait là. Ce fut pour lui un coup qui le frappa au cœur.

Il devint le directeur des écoles catholiques libres.

Quelques semaines après, les électeurs roubaisiens l'envoyaient au Conseil municipal.

Une robe noire, un Frère siégeant au milieu d'un conseil municipal qui passait pour être et qui était bien l'un des plus radicaux et des plus socialistes du pays!

La protestation était foudroyante. Elle étourdit un instant les « laïcisateurs » et elle eut dans la France entière un écho retentissant.

Je n'oublierai jamais de quel ton et de quel air le directeur des Ecoles libres répondit, lors de la première séance, à l'appel nominal fait par M. le Maire:

— « M. Charles Saën...

— Je m'appelle le frère Emétère! monsieur le maire! »

C'était la voix de Roubaix chrétien protestant contre l'iniquité et la folie qu'on venait d'accomplir.

Ce cœur si grand et si simple ne savait rien et ne pouvait rien savoir de l'âpreté des luttes publiques; il ne se doutait pas de la profondeur du mal qui s'accomplit autour de nous; il ne savait rien de la perversité ou de la sottise de certains hommes; il ignorait qu'il y a des milieux politiques où ceux qui auraient été bons ailleurs, font ou laissent faire par peur, par entraînement ou, le plus souvent, par ignorance, ce qu'ils déploreront plus tard.

Il souffrit beaucoup de ce qu'il vit et de ce qu'il entendit parfois à l'hôtel-de-ville.

Un soir de séance où son vote pouvait être utile et peut-être décisif, dans l'état de division où était la majorité, ses collègues ne le virent pas.

Le lendemain, on apprenait que le frère Emétère avait reçu de ses supérieurs un ordre subit de départ; on avait besoin de lui ailleurs; il avait obéi comme obéissent les religieux et les soldats.

J'ai dit de quelle affection il aimait Roubaix. La séparation avait été déchirante pour lui, car il savait et il nous disait qu'elle était définitive.

Pourquoi nous est-il interdit de rendre à cet humble ouvrier de l'enseignement populaire chrétien l'hommage que nos pères rendirent jadis au Frère Frédéric?

A. R.

Les élèves de la 1re division de l'Ecole supérieure de Paris ont visité mardi matin la condition publique de Roubaix, sous la conduite de M. Grelley, leur directeur.

Ils ont visité aussi plusieurs de nos établissements industriels.

Le public s'étonne de plus en plus de ne pas connaître encore les conditions dans lesquelles s'est faite la répartition du produit de la cavalcade du Congo.

Il serait vraiment temps de lui donner cette satisfaction bien légitime.

Un orage a sévi sur Roubaix mardi vers sept heures du soir: aucun dégât ne nous a été signalé La pluie est tombée en assez grande abondance, pour la plus grande joie des horticulteurs, jardiniers et agriculteurs.

La foire s'en va: déjà la place de la Libarté est presque dégarnie des baraques; sur le boulevard Gambetta, des vides se forment. Après dimanche prochain, la foire de 1887 aura vécu.

Réverbère brisé. — Une voiture chargée de paille et appartenant à un voiturier de la rue de l'Ouest, suivait, mardi dans l'après-midi, la Grande-Rue, lorsque, s'étant garée pour laisser passer le tramways venant de Wattrelos, elle heurta un réverbère. Quelques bottes de paille tombèrent et la lanterne fut brisée.

Léger accident. — Beaucoup de personnes se pressaient, se bousculaient, dans la soirée de mardi, sur un trottoir de la rue de Flandre, et, à chaque instant, d'autres accouraient de divers points du quartier. Le bruit courait qu'un enfant venait, quelques minutes auparavant, d'être écrasé par une voiture.

Ces bruits étaient faux; voici ce qui s'était passé:

Un bambin de cinq ans, jouait sur la chaussée, au moment où un fiacre, roulant assez vite, passa près de lui. Effrayé, l'enfant voulut gagner le trottoir; il heurta du pied un pavé, et tomba dans le ruisseau; la peur lui fit alors pousser quelques cris.

Le gamin, qui ne portait aucune blessure, a été reconduit, par un de ses camarades, au domicile de ses parents.

Un voleur repentant. — Mardi soir, vers huit heures et demie, un ouvrier teinturier, sans domicile fixe, s'est présenté au poste central de police, Grande-Place, et a demandé qu'on veuille bien le mettre en état d'arrestation. Il avait, la veille, pris dans la caisse de son patron, M. Nérat, de Calais, un billet de cent francs.

On a, immédiatement, ainsi qu'il le demandait, mis Alexis V..., au violon.

Une série de pochards. — Un individu qui n'a pas dit son nom, mais qu'on a maintenu, a été surpris, mardi, vers neuf heures du soir, en train de chercher à entrer dans un cabaret de la rue de Lannoy dont le patron, voyant son état, lui refusait à boire.

Cinq quarts d'heure après, l'agent de service quai de Calais, conduisait au dépôt un boulanger, Louis D..., trouvé assis sur le bord du canal, les jambes à demi dans l'eau, dans l'attitude d'un pêcheur à la ligne.

Peu après, Gustave R..., journalier, était transporté du perron de la Mairie, où il roufiait comme un corps de garde, au poste central.

Enfin, on arrêtait un tisserand, Louis M..., plus ivre à lui seul que tous les autres ensemble.

Chronique colombophile. — L'*Union fédérale colombophile* rappelle, aux amateurs colombophiles, habitant dans un rayon de 5 kilomètres, son premier concours par zone sur St-Just le dimanche 8 mai 1887; 100 francs de prix d'honneur répartis comme suit: 5 prix de 10 francs aux cinq premiers pigeons; 5 prix de 5 francs aux cinq suivants et 5 prix de 3 francs aux cinq premiers pigeons hors concours; Organisé par la société *St-Martin*, établie chez M. Lièvin Maes, rue de Rome (derrière la gare), mise par pigeon 1 fr. 50, dont 0,50 c. pour tous frais.

Poules facultatives 1, 2, 3, et 5 francs, mise en panier la veille de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

— L'*Union fédérale colombophie* rappelle aux amateurs son premier concours sur: Saint-Just le dimanche 8 mai, 100 francs prix d'honneur. L'inscription des pigeons aura lieu la veille de 3 à 6 heures, chez M. Lièvin Maës, rue de Rome, derrière la gare. Mise, 1 fr. 50 par pigeon.

— Dressages supplémentaires, offerts par le cercle l'*Union*, rue St-Antoine, 32.

Vendredi 6 mai, Longueau, mises en loges jeudi de 4 à 6 heures du soir. — Samedi 7 mai, Seclin, lundi 9 mai, Leforest, mises en loges le matin, de 6 à 7 heures, mardi 10 mai, Arras, mises en loges le lundi, de 7 à 9 heures du soir.

La mise est la même que pour les dressages du cercle précédemment décidé.

— Voici le résultat du concours d'Albert, organisé par la Société l'*Express*, le 1er mai 1887:

1er prix, Fruchart, 9 h. 3; 2e. Crave, 9 h. 4: 3e, A. Verlinde, 9 h. 6; 4e, Sandevoir, 9 h. 6; 5e Delplanque; 9 h. 7; 6e. Mathon, 9 h. 10; 7e, André Leens 9 h. 11; 8e, Deportère, 9 h, 11; 9e, Decroly, 9 h. 12.

10e prix, J.-B. Niffle, 9 h. 12; 11e, Guidet, 9 h. 12; 12e, Dublé, 9 h. 13; 13e, Dublé, 9 h. 13; 14e, Beteniere, 9 h. 14; 15e, Jules Inion, 9 h. 15; 16e, Demeulenaere, 9 h. 15; 17e, H. Salembier, 9 h. 15; 18e, Six, 9 h. 16; 19e. Mathon, 9 h. 17; 20e, Desfrennes, 9 h. 17; 21e, H. Salembier. 9 h. 17; 22e, Charles Cools, 9 h. 18.

Ventes publiques de laines. — Une vente publique de laines aura lieu par les soins de M. Déchsnaux, mardi 10 mai, à trois heures, aux magasins généraux, rue Wibaux. Elle se composera de 75,000 kilos env. Blousses diverses, fines et communes, Schlumberger, etc. — 100,000 kilos environ, mèches et déchets divers, laines filées, peignés teints, etc. — 30,000 kilos environ, Ecarts de triage, perse marron suint, afrique lavée, etc. — 25,000 kilos environ, laines peignée diverses et cachemire gris. — 4 à 500 balles Buenos-Ayres et Montevidéo en suint.

Ces marchandises seront visibles lundi 9 mai et le jour de la vente.

— Une autre vente publique de laines aura lieu, mercredi 11 mai, dans les magasins spéciaux de M. Auguste Defrennes, situés boulevard d'Hallluin, en face du nouveau Conditionnement.

Les marchandises seront visibles le jour de la vente et la veille. Un bel ensemble de blousses fines sera présenté aux enchères. Les blousses communes d'alpaga, les déchets de fabrique, filature et peignage de toutes qualités formeront un très-beau choix. Le catalogue donnera le détail des conditions.

Les personnes qui voudraient confier, à M. Defrennes, la vente de leurs marchandises, sont priées de lui donner leurs instructions avant le samedi 7, à midi.

Mouvement du canal de Roubaix. — Bateaux arrivés. — *Les quatre Frères*, houille, venant de Beuvry; *Les deux Sœurs*, houille, venant de Beuvry; *Cyrille*, sable, venant d'Anvers; *Les cinq Frères*, houille, venant de Meurchin; *La Josephine*, houille, venant de Meurchin; *Elixir*, houille, venant de Bruay.

Le *Bien-Aimé*, houille, venant de Pont-à-Vendin; la *Joséphine*, sable, venant d'Arques; *Torpilleur*, briques, venant de Dunkerque; *Galata*, houille, venant de Harnes; le *Quasy*, laine, venant de Dunkerque; *Bon Père*, houille, venant de Bruay; *Bonne Sophie*, houille, venant de Denain.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Le 46me numéro des *Mystères de la Franc-Maçonnerie*, dévoilés par Léo Taxil, est en vente au prix de 10 centimes.

Le réclamer aux porteurs ou au bureau du journal.